



SIRMOTOM

Réf. AZ/JGD/JS - 12.2022

Montereau, le 15 décembre 2022

CCPM (Communauté de Communes du pays de Montereau)
Direction du développement Territorial
29 Av. du Général de Gaulle
77130 Montereau-Fault-Yonne
France

Objet : Demande avis sur le dossier PA 077 061 22 00001

Madame, Monsieur,

Par courrier reçu le 1^{er} décembre 2022, vous m'avez transmis pour avis, la demande de permis d'aménager PA 077 061 22 00001 concernant le Découpage parcellaire en vue de la viabilisation du site avec voiries internes déposée par la SCCV Cannes-Ecluse / Chemin des Graviers représentée par Madame DELAPIERRE Tess.

La compétence de collecte des ordures ménagères sur la commune de Cannes-Ecluse est assurée par le SIRMOTOM.

Sur la base des éléments fournis, les voiries à double sens de circulation présentées dans le projet proposent une largeur de 6 mètres (hors stationnement) ce qui permet d'assurer la circulation des camions de collecte et le croisement avec les autres usagers. A ce stade du projet, aucune aire de retournement de camion n'est à prévoir de par la situation traversante entre les axes de circulation déjà existants.

En conséquence, au regard des éléments du dossier, et dans la mesure où ces derniers respectent les contraintes techniques des véhicules de collecte rappelées ci-après :

CAMION PTAC 26 tonnes :

Longueur 9,70 mètres, largeur 2,50 mètres, Hauteur 3,75 mètres

Empattement 5,2 mètres pour un rayon de giration de 10,65 mètres hors tout)

J'émet un avis favorable au projet.

Les services du SIRMOTOM restent à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sincères salutations

**Le Président,
Ancien Ministre
Yves JEGO**



PJ : Fiche synthèse de l'étude du dossier.

Copie mail : [bruno.barbosa@paysde...montereau.fr](mailto:bruno.barbosa@paysdemontereau.fr)



AVIS DU SIR MOTOM SUR
DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

DATE DE RECEPTION	01/12/2022
MOYEN	COURRIER
N° (SI RAR)	1A 201 432 3222 9

TRANSMIS PAR	CCPM
REF DOSSIER	PA 077 061 22 00001
REFERENT	M. BARBOSA Bruno, Direction du Développement Territorial
COORDONNEES	01.60.73.44.01
REFERENT	bruno.barbosa@paysdemontereau.fr 29 Av. du Général de Gaulle, 77130 Montereau-Fault-Yonne
DEMANDEUR	SCCV Cannes Ecluse/chemin des Graviers
LOCALISATION TRAVAUX	D606 Chemin des Graviers - Chemin de la Sablière - Les Cailloux
COMMUNE	CANNES ECLUSE (77130)
NATURE DES TRAVAUX	Découpage parcellaire en vue de la viabilisation du site avec voiries internes

SYNTHESE PROJET	La SCCV Cannes-Ecluse / Chemin des graviers entend réaliser sur les parcelles cadastrées section ZB n°583 et AC n°616 (anciennement partie de la parcelle cadastrée section AC n°98) un projet de construction comprenant : 210 logements pour la zone habitation et 89 logements pour la résidence senior ainsi qu'une zone d'activités. A ce titre, la SCCV entend déposer un permis d'aménager ainsi que plusieurs permis de construire. Le Permis d'aménager concerne la division foncière du site en 5 lots, en vue de la viabilisation de l'ensemble par la création d'une voie de desserte principale et des réseaux utiles et nécessaires aux futurs aménagements. Le lot D qui fait l'objet de la présente demande d'avis a pour projet la création d'une voie de desserte principale.
CONTRAINTE COLLECTE DECHETS	CAMION PTAC 26 tonnes : Longueur 9,70 mètres, largeur 2,50 mètres, Hauteur 3,75 mètres, Empattement 5,2 mètres pour un rayon de giration de 10,65 mètres hors tout
COMPATIBILITE AVEC MODALITES DE COLLECTE EN PLACE	Les voiries à double sens de circulation présentées dans le projet proposent une largeur de 6 mètres (hors stationnement) ce qui permet d'assurer la circulation des camions de collecte et le croisement avec les autres usagers. A ce stade du projet, et sur la base de création de voirie projetée sur le lot D, aucune aire de retourne de camion n'est à prévoir de par la situation traversante entre les axes de circulation déjà existants (D606 et les Rue du Colibri / Rue des Ecoles)

AVIS	FAVORABLE
------	-----------